



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 32107

Texte de la question

M. Lionnel Luca attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur le choix de la date de retraite par les futurs retraités. En effet, certaines personnes souhaitent continuer à exercer leurs fonctions au-delà de la limite d'âge ou des possibilités de prolongation. Par exemple, un maître de conférence doit, s'il veut bénéficier de trois années supplémentaires de travail, prendre un poste de professeur et ne peut plus ensuite bénéficier d'une rallonge d'années, même quand les employeurs souhaitent le garder en activité. Il lui demande si des mesures, permettant de bénéficier d'une année supplémentaire (ou plusieurs) de maintien dans l'activité pour les travailleurs et les employeurs le souhaitant, sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32107

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8554

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)